

Prime de poste peut elle être supprimée après plusieurs années ?

Par benjaminw6 , le 09/0	2/2021	à 1	2:18
--	--------	-----	------

Bonjour,

Je perçois une prime de poste depuis 2007 sur ma fiche de paie.

Le montant est toujours le même depuis 14 ans.

J'ai un avenant à mon contrat datant de 2007 stipulant que je perçois cette prime tant que je suis sur le site XXXX. (je précise je suis prestataire je travail sur les sites des clients)

Depuis 3 ans je ne travail plus chez ce client la mais je travail toujours dans la même société qui a été rachetée plusieurs fois et a donc changé d'entité.

Ce mois je n'ai pas reçu ma prime.

Est ce que mon employeur a le droit de me retirer une prime de poste que j'ai depuis tant d'années ? sachant que c'est une prime que je suis seul a toucher elle n'est pas générale.

Merci d'avance.

Par P.M., le 09/02/2021 à 12:56

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous travaillez toujours en équipes...

Par benjaminw6, le 09/02/2021 à 13:01

Bonjour,

Oui je travail toujours en équipe.

Je suis dans la sécurité privée.

Par P.M., le 09/02/2021 à 13:13

Bonjour,

Il faudrait demander des explications à l'employeur m^me si apparemment la prime de poste n'est pas prévue par Accord d'entreprise ou à la Convention Collective applicable...